

La séance était préparée et conduite par l'Association écoquartier (<http://ecoquartier.ch/>) représentée par : M. Joël Rochat, président, et M. Philippe Solms, coordinateur.

Les questions et informations concernant nos thématiques peuvent en tout temps être adressées au coordinateur à l'adresse bureau@ecoquartier.ch ou par téléphone au 078 793 97 31.

Présences : 19 personnes ont participé en totalité ou en partie à la séance.

Les Transports Lausannois étaient représentés par

M. Mathieu Cazorla Responsable de la planification stratégique de l'offre Transports Lausannois (TL)

La Ville était notamment représentée par :

M. Christopher Tchervenkov Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics / MAP

Mme Irina Alvarez Bureau de développement et projet Métamorphose / BDM

SOMMAIRE

1. **Transports publics** / Les études et développements en discussion au sein des Transports Lausannois (TL).
2. **Mobilité douce** / Pédibus / Micro-électromobilité / Accès cyclable à l'écoquartier en remontant la rte des PdL + pistes cyclables vers le centre-ville et autres lieux / Itinéraires et passages piétons.
3. **Autopartage** / Précisions.
4. **Trafic motorisé, stationnement, voies de circulation** / Durée de stationnement aux places PMR / Parking du Loup, places fixes pour abonné.es et gares à caddies / Parkings du Vélodrome et du Loup, quel choix faire durant la période transitoire ? / Contre-allée donnant sur la route des PdL / démarche 'pétition' concernant les 50 km/h sur la route des PdL.
5. **Divers + date de la prochaine séance** / La communication : un enjeu majeur / Le GT mobilitÉS sur la plateforme Lausanne-participe / Date de la prochaine séance.
6. **Annexes**

1. TRANSPORTS PUBLICS

Études et développements en discussion au sein des TL – présentation de M. Cazorla

Offre en transport public – état 2023



Ligne	Type de ligne	Matériel roulant	Fréquence
L1 Blécherette –	principale	Trolleybus articulé	7,5'
L20 Blécherette – Lausanne, Gare	secondaire	Trolleybus articulé	15'
L21 Blécherette – Paudex, Verrière	principale	Trolleybus articulé	10'

ATTENTION : les informations ci-contre renvoient à des réflexions en cours. Merci par conséquent de ne pas les diffuser hors du GT.

- A l'état actuel, le secteur est desservi par :
 - 2 lignes urbaines principales : L1 et L21
 - 1 ligne secondaire : L20, mise en service en mai 2022
- Ces trois lignes font leur terminus à Blécherette
- La ligne 1 est prolongé à l'EPFL depuis le 21 août 2023 aux heures de pointe
- Les lignes 1, 20 et 21 cumulent près de 4'000 mvt / jour au terminus de la Blécherette

Quelques chiffres de fréquentation des lignes de bus



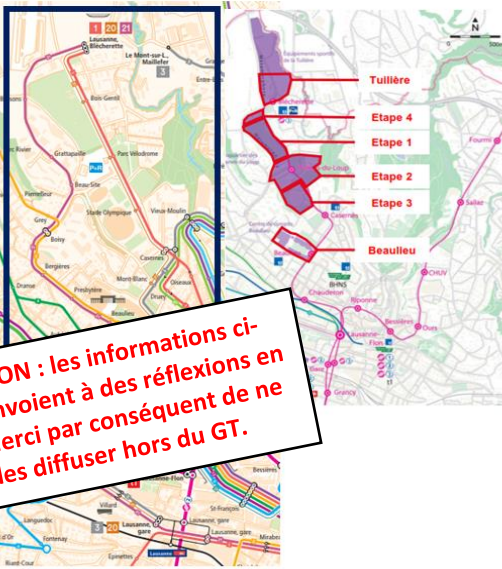
ATTENTION : les informations ci-contre renvoient à des réflexions en cours. Merci par conséquent de ne pas les diffuser hors du GT.

Quelques chiffres sur les lignes du secteur :

- La ligne 1 cumule plus de 5,2 M de voyageurs par an (estimation 2023) avec une croissance annuelle de l'ordre de +1 à 2% /an
- La ligne 20 devrait déplacer environ 750'000 voyageurs en 2023 (estimation 2023)
- La ligne 21 cumule plus de 4,5M de voyageurs par an (estimation 2023) avec une progression annuelle de l'ordre de +1 à 2% /an

L'analyse fine des charges à bord des véhicules pour les courses les plus chargées aux heures de pointe va être faite dans le courant de l'automne 2023.

Potentiels de développement des TP avant l'arrivée du m3



ATTENTION : les informations ci-contre renvoient à des réflexions en cours. Merci par conséquent de ne pas les diffuser hors du GT.

Les intentions de développement des lignes du secteur, en l'état des réflexions, sont les suivantes :

- Développement de la L20 : à 10' aux heures de pointes puis à cadence 7,5' (horizon en cours de définition)
- Prolongement de la L21 à Grand Mont puis passage à cadence 7,5'
- Développement de la L1 : aux heures creuses sur le prolongement EPFL et passage en trolleybus double articulés
- Création d'une ligne connectant Blécherette à Romanel (L53)

Pour affiner le développement des TP dans le secteur plusieurs réflexions sont en cours :

- Le projet de développement de la ligne 21 est en cours avec la Ville de Lausanne (en cours)
- Analyse fine des étapes de planification sur le plateau de la Blécherette vs les capacités des lignes TP (démarrage septembre 2023)
- Projet de développement de la Ligne 53 (démarrage septembre 2023)

1.1 Durant la période transitoire allant jusqu'à la mise en service du m3

Comment les TL procèdent-ils pour évaluer les besoins et leur évolution – enjeu clé pour répondre de manière adéquate à la progression de la demande sur le plateau de la Blécherette ?

INFO M. Cazorla (TL) : Les besoins à long terme sont évalués au moyen d'approches statistiques. À un niveau plus fin, c'est sur la base du monitoring (suivi) de l'existant que des mesures sont introduites. Dans ce cas, les TL poussent un peu l'offre. Concernant la demande liée à l'arrivée des habitant.es dans l'écoquartier : les TL vont d'abord observer les effets au niveau de l'offre actuelle, puis définiront les mesures requises. Autrement dit, l'approche ne se fonde pas sur l'anticipation d'éléments tels que, par exemple, les besoins susceptibles de découler des activités économiques futures (flux de clientèle et d'employé.es) ou les besoins qui pourraient faire écho à un taux de motorisation des habitant.es spécialement bas.

Mme Blanc (Le Bled) : Quand la fréquence de la L20 pourrait-elle être améliorée (actuellement faible en dehors des heures de pointe et inexistante en weekend) ?

INFO M. Cazorla (TL) : Encore peu chargée, la L20 pourra être renforcée selon ce que révélera le suivi. La question de la desserte en weekend n'est actuellement pas intégrée à la réflexion. À savoir toutefois : les L1 et L21 fonctionnent durant les weekends.

M. Guidetti (Le Bled) : À la gare, les arrêts des lignes pour le plateau de la Blécherette sont déplacés, peu accessibles et très mal signalés pour les non-habitué.es. Quand la situation sera-t-elle améliorée ?

M. Zeller (Le Bled) : Le transit de voitures individuelles est aussi un problème. Qu'est-il prévu pour cela ?

→ M. Cazorla (TL) rappelle que la finalisation du hub dépend du calendrier – bousculé – du projet 'gare'. Concernant la signalétique, il informera les personnes compétentes du problème relevé. De manière générale à propos de l'offre TL sur le plateau de la Blécherette, il souligne la volonté des TL de se tenir à l'écoute des habitant.es durant les changements en cours et invite chacun.e à transmettre ses questions ou remarques à M. Samuel Frechet – frechet.samuel@t-l.ch – qui suit le développement des transports publics dans le secteur.

→ Trafic individuel motorisé TIM : M. Tchervenkov (MAP) s'informerera de la situation auprès du pôle gare et donnera un retour au GT.

1.2 Horizon temporel pour la mise en service du m3

INFO M. Cazorla (TL) : La mise en service du m3 à l'horizon temporel 2031-32 (cf. compte-rendu du dernier GT) est probablement trop optimiste. 2035 est plus réaliste, sachant que cette estimation peut encore changer. À noter : la mise en service du m3 permettra l'optimisation du m2.

Réseau Transports publics futur – état à l'horizon de la mise en service du m3



ATTENTION : les informations ci-contre renvoient à des réflexions en cours. Merci par conséquent de ne pas les diffuser hors du GT.

- Un mandat concernant la définition du réseau de bus à l'horizon de la mise en service du m3 a été menée avec les grandes orientations suivantes :
 - Réseau de lignes de bus principales et secondaires du périmètre centrale va être remanié
 - Réseau diamétralisé et offre étoffée
 - Réseau urbain optimisé et réseau régional prolongé
 - Maillage du réseau renforcé avec des lignes tangentielles
 - Les interfaces de TP vont évoluer :
 - Consolidation et réaménagement des interfaces du Flon et de la Gare
 - Interfaces de Chauderon, des Croisettes prennent de l'importance
 - Création de l'interface de Tuilière : fonction similaire à Croisettes – trait d'union entre le réseau Régional et Urbain

Interface Blécherette à la mise en service du m3

ATTENTION : les informations ci-contre renvoient à des réflexions en cours. Merci par conséquent de ne pas les diffuser hors du GT.



- La mise en service du métro m3 apportera d'importants changements concernant l'organisation du réseau de TP
- La création d'une interface importante à la Blécherette :
 - Plus de 25'000 mvts/jour (contre 4'000 en 2018)
 - Trait d'union entre le réseau régional et urbain -> **rabattement de lignes régionales existantes ou nouvelles** (2 lignes)
 - Création éventuelle d'une liaison Blécherette – Romanel (L53)
 - **Développement du maillage du réseau** : prolongement d'une ligne depuis Maillefer (L1), création d'une ligne vers Malley et Vennes (Lx1) et éventuelle prolongement de la L33 à plus LT
 - **Renfort de la desserte urbaine** : prolongement de la L21 vers Grand Mont
 - Permettant de **gérer l'évènementiel** (navettes stade) et les incidents d'exploitation du métro (navettes substitution m3)
- **La future interface de la Tuilière est essentielle au fonctionnement du réseau de transport public à venir**

2. MOBILITÉ DOUCE

2.1 Pédibus

INFO Mme Blanc (Le Bled) : la réunion du 4 juillet a fait apparaître qu'il y a jusqu'à 10 ou 15 enfants par immeuble dans l'écoquartier. C'est donc par immeuble que les familles s'organisent pour définir de manière autonome leur ligne de pédibus.

→ **Pour mémoire : la responsable pédibus Lausanne est Mme Rolle.**

2.2 Micro-électromobilité

Lors de la dernière séance du GT (20.06.2023), il avait été souhaité que nous précisions les besoins ainsi que les acteurs à réunir pour rouvrir les possibles et solutions envisageables. Faute de besoins énoncés en ce sens lors de la présente séance, la question n'est pas discutée plus avant.

2.3 Accès cyclable à l'écoquartier en remontant la rte des PdL + pistes cyclables vers le centre-ville et autres lieux

INFO M. Tchervenkov (MAP) : Transmises à l'équipe mobilité active, les questions soulevées lors de la dernière séance du GT (20.06.2023) sont encore en attente de réponses. L'information suivante peut toutefois déjà être signalée : les pistes cyclables prévues à la route des Plaines-du-Loup et à l'avenue du Grey seront des pistes dites 'principales', c'est-à-dire du niveau hiérarchique le plus important.

→ **Afin d'avoir des éléments de réponse pour les questions en suspens, M. Tchervenkov (MAP) proposera à une personne de l'équipe mobilité active de se joindre à la prochaine séance du GT.**

2.4 Itinéraires et passages piétons

Mme Blanc (Le Bled) : La pratique au quotidien des itinéraires piétonniers rayonnant au-delà du PA-1 révèle des manques très importants en termes de sécurisation. Compte tenu de passages piétons mal placés et absents des points logiques de traversée des axes routiers, la situation est porteuse de risques tout particulièrement pour les enfants allant à l'école ou aux arrêts des TL.

→ **Voir en fin de document l'annexe 6.1 qui réunit les vues aériennes annotées situant les problèmes.**

→ **Mme Alvarez (BDM) transmettra les éléments de l'annexe 6.1 aux personnes compétentes et donnera un retour au GT.**

→ **Sur la base de ce retour, le GT décidera d'un éventuel safari sur place pour évaluer plus avant les points qui le demanderaient.**

3. AUTOPARTAGE

3.1 Précisions

INFO M. Rochat (Codha) : Les véhicules Codhality prévus au parking du Loup (PU-A) arriveront en fin d'année. Quant aux cartes « mobility pour tous », elles devraient être disponibles dans les prochaines semaines.

INFO M. Rochat (Codha) transmise après la séance : Les véhicules mobility qui stationneront au parking du Loup devraient être livrés le 27 octobre et opérationnels le 30 octobre – deux véhicules mobility étant déjà en place à la rue du Marronnier.

4. TRAFIC MOTORISÉ, STATIONNEMENT, VOIES DE CIRCULATION

4.1 Durée de stationnement aux places PMR

M. Rochat (Codha) : La durée de stationnement aux places PMR dans les rues-barreaux de l'écoquartier est fixée à deux heures. Cette durée n'est pas réaliste : demander aux personnes à mobilité réduite d'aller se garer au parking du Loup en cas de visite plus longue peut constituer pour elles un obstacle rédhibitoire.

→ Mme Alvarez (BDM) : Des places non limitées seront créées pour les personnes à mobilité réduite qui habitent le quartier et qui en font expressément la demande – sachant qu’aucune place ne sera créée s’il n’y a pas de demande. Quant aux personnes à mobilité réduite qui viendront en visite, elles disposeront des places PMR de deux heures ou iront au parking du Loup.

→ M. Tchervenkov (MAP) : En retrouvant l’origine réglementaire de la limitation à 2h, il devrait être possible de savoir s’il y a une marge de manœuvre. M. Tchervenkov et Mme Alvarez se pencheront sur la question et feront un retour au GT.

4.2 Parking du Loup, places fixes pour abonné.es et gares à caddies

Mme Champion (Le Bled) : Nouvelle abonnée au parking du Loup, Mme Champion s’étonne de ne pas s’être vu attribuer une place déterminée de manière fixe. Si la situation ne pose pas de problème tant que le nombre d’abonnés et la fréquentation sont faibles, qu’en sera-t-il ultérieurement ?

INFO M. Rochat (Codha) : En principe, des places fixes seront garanties.

Une autre question posée concerne les caddies de la Migros. Une rumeur laisse entendre qu’ils pourraient ne pas être autorisés dans certaines zones du parking ; est-ce exact ?

INFO Mme Muller (Retraites Populaires, cheffe de projet parking du Loup) : Les échanges en cours avec la Migros devraient bientôt permettre de confirmer l’emploi de gares à caddies aux étages mutualisés.

4.3 Parkings du Vélodrome et du Loup, quel choix faire durant la période transitoire ?

L’utilisation du parking du Vélodrome maintenue à titre transitoire parallèlement à l’ouverture du parking du Loup a fait, cet été, l’objet d’un courriel adressé par M. Guidetti (Le Bled) aux services de la Ville. Les principales questions de M. Guidetti étaient les suivantes :

1. Pour quelles raisons le parking Vélodrome restera-t-il en fonction jusque vers 2025 ?
2. Les habitants du PPA1 auront-ils accès au parking Vélodrome [jusque vers 2025] et à quelles conditions ? [Pour rappel : le prix de la place est beaucoup élevé au parking du Loup qu’au parking du Vélodrome].
3. Si les habitants du PPA1 peuvent accéder au parking du Vélodrome, est-ce que le risque de ne pas avoir de garantie de place en 2025 dans parking du Loup est bien la seule raison [pour y souscrire de suite un abonnement] ?

INFOS et remarques apportées par M. Tchervenkov - MAP, par Mme Rast - BDM (courriel à M. Guidetti) et par Mme Alvarez - BDM :

En réponse à la question 1 : En principe, le parking du Vélodrome ne sera en fonction que jusqu’à fin 2024. L’accessibilité au Vélodrome jusqu’à cette date est peut-être une solution de facilité, mais sans doute de nature à rendre la transition plus flexible. [Note du rédacteur du compte rendu : selon ce qui avait été communiqué lors de la séance du GT du 20.06.2023, une pression croissante s’exerce déjà sur les places de stationnement des périmètres voisins de l’écoquartier].

En réponse à la question 2 : Comme tout le monde, les habitants du PPA1 peuvent acheter des cartes à gratter pour se garer au parking du Vélodrome. L’Office de la circulation et du stationnement délivre également des abonnements sans conditions limitatives.

En réponse à la question 3 : Concernant la question de la garantie de disponibilité pour les places de stationnement dans le parking du Loup, il a été formellement acté que « La priorité accordée aux superficiaires du PPA1 *non investisseurs* du parking centralisé s’éteindra lors de la location de la totalité des lots du quartier à la fin de l’année 2024. Passé ce délai, une liste d’attente sera établie et les places libres seront attribuées selon l’ordre chronologique des réservations. » L’article 4 de la convention mentionne en outre que « Les investisseurs du PPA1 qui ne participent pas à la réalisation du parking centralisé s’engagent à fournir, à la demande de la société simple du parking centralisé, les informations les plus sûres possibles quant au nombre de places qu’ils souhaitent louer (usage privé ou mutualisé) et à la renseigner de leur intention à user de leur droit d’emption qualifié. »

La société simple du parking a œuvré pour pouvoir mettre en service le parking le plus rapidement possible, afin de garantir des places de stationnement aux premiers habitants du quartier, en l’occurrence

ceux de la PUE. Si seule une partie des demandes pressenties ont été faites au parking centralisé, les éventuels habitant.es se garant au Vélodrome prennent effectivement le risque de ne plus être prioritaires pour disposer après fin 2024 d'une place dans le parking du Loup.

Pour M. Guidetti, la situation pénalise économiquement les habitant.es qui s'abonnent au parking du Loup, d'une part, et signifie une prise de risque pour les autres, d'autre part. En outre, elle ne va pas dans le sens d'une réduction de l'impact des TIM – ce qui constitue une des ambitions fortes de la politique lausannoise en matière de mobilité, ainsi qu'un des objectifs clés de l'écoquartier.

Mme Champion (Le Bled) souligne également le caractère dissuasif du parking du Loup compte tenu des chantiers qui l'environnent encore, et déplore son fonctionnement compliqué.

INFO M. Rochat (Codha) : La signalétique est encore en discussion. Sa finalisation aidera sans doute à la compréhension du fonctionnement du lieu.

4.4 Contre-allée au pied des nouveaux immeubles donnant sur la route des PdL

M. Zeller (Le Bled) : Réellement dangereuse, la situation ne s'est pas améliorée. Faute d'une signalétique vraiment évidente, il n'est pour l'instant pas possible de sanctionner les contrevenants. Il serait essentiel de pouvoir faire évoluer au plus vite les mauvaises habitudes prises durant le chantier.

→ **Mme Alvarez (BDM) indique que la situation a été communiquée tant à la police de la circulation qu'à la police de proximité. Elle relancera les personnes compétentes afin qu'elles interviennent en renforçant la signalétique et les sanctions.**

4.5 Vitesse de circulation fixée à 50 km/h sur la route des PdL : démarche 'pétition'

INFO Mme Blanc (Le Bled) : prévue hors GT (cf. compte rendu de la séance du 20.06.2023), la démarche 'pétition' a peu avancé faute de temps, mais reste d'actualité. Les personnes intéressées peuvent joindre directement Lya Blanc, 077 453 72 63, lyablanc86@gmail.com.

5. DIVERS + DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

5.1 La communication : un enjeu majeur

INFO Mme Alvarez (BDM) : Le guide d'information pour les habitant-es, qui comprend un volet relatif à la mobilité, peut être téléchargé en tout temps depuis [cette page du site lausanne.ch](https://www.lausanne.ch).

Mme Blanc (Le Bled) regrette que le guide ne souligne pas l'interdiction de circuler au bas des immeubles ni les horaires limitant les livraisons à certaines heures ouvrables seulement.

M. Rochat (Codha) se propose pour contacter Mobility et se renseigner sur l'information que cette société prévoit de diffuser aux habitant.es dans le cadre de l'action « mobility pour tous ».

De manière générale, MM. Guidetti et Zeller (Le Bled) insistent sur l'importance de communiquer davantage sur l'offre en matière d'autopartage et sur tous les aspects susceptibles de faire évoluer les habitudes de mobilité au sein de l'écoquartier et d'y accroître la sécurité. Une de communication pourrait-elle être planifiée de manière concertée avec le BDM ?

INFO Mme Alvarez (BDM) : Il est d'ores et déjà prévu d'élaborer une nouvelle version du guide, ou un complément au guide. Cette seconde publication pourra à la fois préciser des points et intégrer des thématiques nouvelles, se rapportant par exemple aux activités commerciales en cours d'implantation.

Prochain GT mobilitÉS : le mardi 10 octobre 2023, 12h à 13h30 par zoom

La séance est levée à 14h

Compte-rendu : Philippe Solms / Association écoquartier / 18.09.2023

6. ANNEXE

6.1 Mobilité piétonne, points problématiques relevés par Mme Blanc et M. Gential

Chemin des Bossons

Besoin de sécurisation des piétons aux sorties de parking + réduction des ambiguïtés sources de risques dans les aménagements.

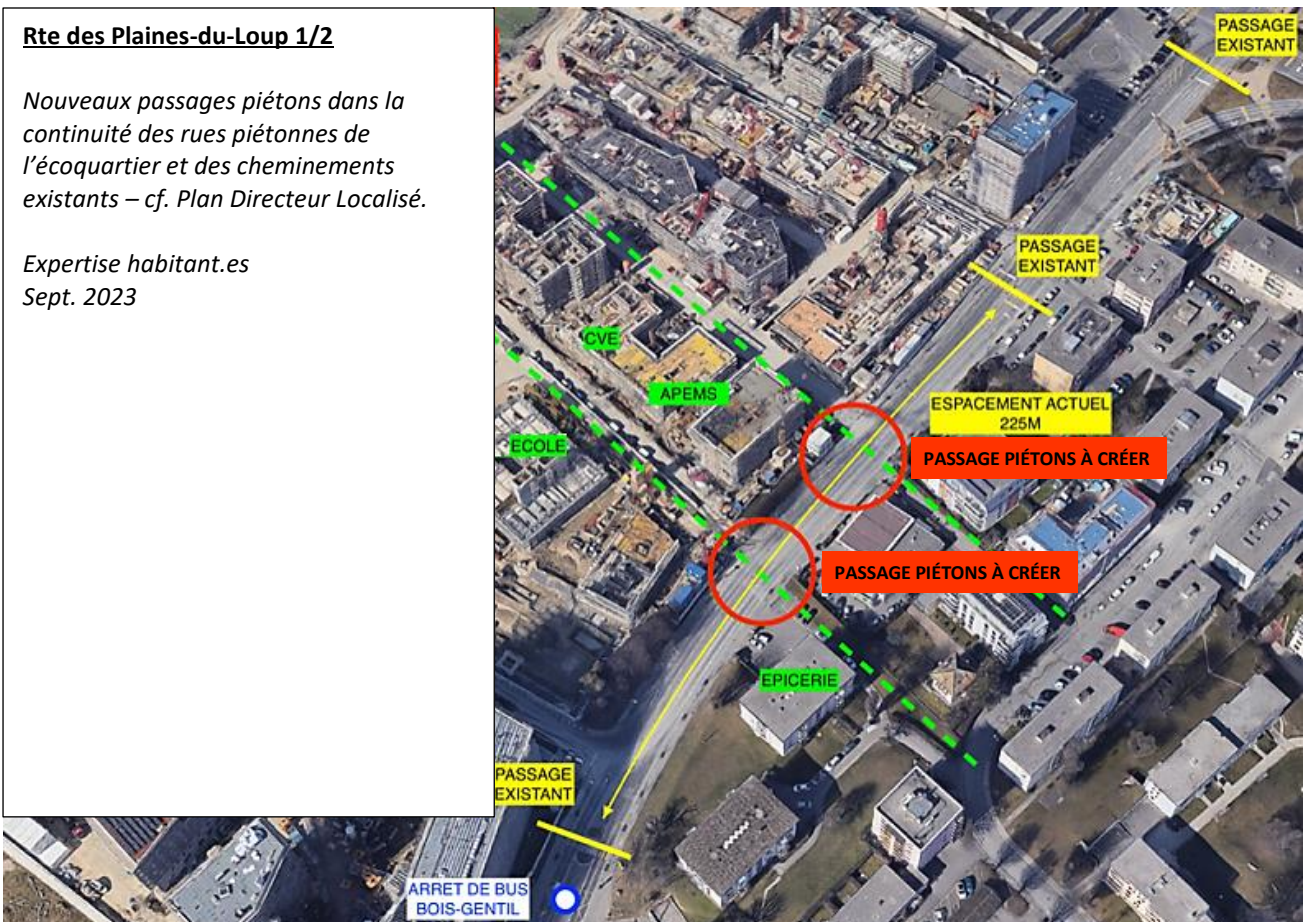
Expertise habitant.es
Sept. 2023



Rte des Plaines-du-Loup 1/2

Nouveaux passages piétons dans la continuité des rues piétonnes de l'écoquartier et des cheminements existants – cf. Plan Directeur Localisé.

Expertise habitant.es
Sept. 2023



Rte des Plaines-du-Loup 2/2

Nouveau passage piétons dans l'axe parc du Loup et ch. du Marronnier + réaménagement du parking au droit de l'entrée sud du parc.

*Expertise habitant.es
Sept. 2023*

